

CHAMPIONNAT DU CLUB BRUT 2èmeSERIE

Règlement particulier de l'épreuve - 31/01/2024

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses de 2ème série:

Index 11,5 – 21,4 Messieurs

Index 18,5 – 36 Dames

- Membre de l'A.S. Grenoble Charmeil.
- Licencié à Charmeil avec Questionnaire Médical enregistré.
- A jour de ses cotisations à l'A.S. et à la structure commerciale.
- **Etre disponible en semaine ET le week-end**

FORME DE JEU

- Match Play Simple sur 18 trous.
- Le tableau de match play est établi suite à la mise en place d'un tableau comportant des têtes de série. L'index retenu pour le championnat 2024 est celui au 1^{er} janvier de l'année en cours (après vérification sur l'Extranet de la FFGolf).
- **Les index supérieurs à 21,4 (messieurs) et 36 (dames) sont ramenés à ces index.**
- Chaque tour doit être disputé avant la date butoir indiquée sur le tableau.
- Réservation au proshop du tee time pour les matchs sans contrainte de délai.
Si la rencontre n'a pas été jouée à la date prévue, les deux joueurs sont disqualifiés. Aucune dérogation ne sera acceptée.
- **Repères :**
Rouge pour les Dames.
Jaune pour les Messieurs.
Pas de départs jeunes

CLASSEMENT

- Résultat du match-play.
- **Départage :** Une rencontre qui se termine à égalité à l'issue des 18 trous, sera départagée, trou par trou, en débutant par le trou n°1, jusqu'à ce qu'un joueur gagne un trou.

ENGAGEMENT

- Inscription sur le tableau d'affichage ou sur le site avant la date limite.
- Droit d'inscription : gratuit.
- 32 premières inscrites pour les dames.
- 64 premiers inscrits pour les messieurs.

PRIX

- **Sponsors :** A.S. Grenoble Charmeil.
- Prix aux finalistes.
- **Remise des prix :** lors du repas de la Coupe du Président

CONDITIONS PARTICULIERES

- **On ne place pas la balle.**